

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1518

Artikel: Il était une fois...
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1008592>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il était une fois...

Soixante ans après, la nostalgie d'un autre temps saisit la mémoire du Mouvement Populaire des Familles. Quelques souvenirs d'un engagement social et politique exemplaire.

C'est un souvenir déjà lointain d'un appartement banal dans le quartier populaire de Montelly à Lausanne. Décor chaleureux et modeste avec une touche d'austérité, et puis ce côté net, propre et digne, signature d'un intérieur ouvrier très helvétique. Nous avions rendez-vous avec le locataire pour lui demander de participer à l'aventure d'une radio locale. Jean Quéloz, c'est de lui qu'il s'agissait, était une de ces personnalités charismatiques et rusées, ambitieuses, énergiques et d'apparence modeste comme sait en fabriquer l'église catholique. Ce n'était pas un leader consensuel, mais un chef qui en imposait.

Le Mouvement Populaire des Familles, le MPF, qui connut ses heures de gloire de 1950 à 1980, c'était lui, comme Duttweiler était la Migros ou Gilbert Trigano le Club Méditerranée: une incarnation totale. Aujourd'hui le MPF a soixante ans et il poursuit son action, même si ce n'est plus l'organisation de masse qui pouvait remplir autrefois les plus grandes salles de Suisse romande.

Le MPF a été créé en 1942 à Genève par des familles issues

de la JOC (Jeunesse Ouvrière Catholique) dans le but de défendre les ménages ouvriers. Pendant la guerre, ils créent un bureau d'achat de charbon et de pommes de terre et un service d'aides familiales pour les mères en difficulté.

Actions concrètes

En même temps, le mouvement lance des pétitions pour l'augmentation des allocations familiales et commence à s'occuper de logements. Un journal, *Monde du travail*, est lancé. Le mouvement essaime vite dans les autres cantons romands. C'est en 1954 que Jean Quéloz, ouvrier métallurgiste à Moutier devient secrétaire général et succède au fondateur Paul Adam qui s'en retourne à son atelier de menuiserie.

Le MPF reste très concret. Jean Quéloz nous a raconté avec le sourire la création d'une boucherie par le MPF dans le Jura. L'expérience fit long feu. Sans boucher professionnel, les militants qui achetaient des quartiers de viande dans les abattoirs ne savaient pas que le bœuf ne se consomme pas frais, mais qu'il faut le laisser rassir. Les estomacs s'en souvenaient encore trente ans plus tard...

Aujourd'hui le MPF a soixante ans et il poursuit son action, même si ce n'est plus l'organisation de masse qui pouvait remplir autrefois les plus grandes salles de Suisse romande.

L'action la plus étonnante du MPF fut un sondage d'opinion réalisé en 1952 auprès de 1000 familles ouvrières en Suisse romande, opération répétée quinze ans plus tard, qui permit des comparaisons très précieuses. Pas d'ordinateur à l'époque, aucune familiarité avec les techniques d'échantillonnage et de traitement des questions. Cette opération mobilisa une énergie considérable. Une aide fut obtenue auprès d'un institut français ami, « Économie et humanisme ». Les résultats firent sensation et furent très largement diffusés et commentés à travers la Suisse romande. Ils constituent aujourd'hui la principale source pour tous les historiens qui veulent connaître l'état des familles ouvrières en Suisse au milieu du siècle dernier.

Droit au logement

Le grand œuvre du MPF concerne le logement. En 1967, le mouvement lance une initiative demandant l'inscription dans la constitution d'un article sur le droit au logement. Parti

de Suisse romande, le combat du MPF échoua de justesse avec 48,2 % de oui et neuf cantons acceptant l'initiative, dont tous les romands, les deux Bâle, Bern, Zürich et le Tessin. L'Ascola est née de cet effort. Sans le MPF, l'organisation des locataires n'existerait pas ou en tout cas pas sous la forme qui est la sienne.

Aujourd'hui le MPF est une ONG, un lobby parmi beaucoup d'autres. Le temps n'est plus à ces grands rassemblements, qui étaient d'une certaine manière le pendant démocratique des mouvements communistes. Les militants du MPF étaient souvent, mais pas toujours, membres ou proches du Parti socialiste. Cette aristocratie ouvrière n'existe plus. Le monde a changé. Le MPF a soixante ans cette année. Loin des aciéries de Choidez, des ateliers jurassiens éclairés au néon à sept heures du matin sous la neige de l'hiver, mais toujours présent auprès des plus modestes. Bon vent, le MPF, on a besoin de vous face au populisme. *jg*

La justice selon le patronat

« Bien sûr, il faut lutter contre la criminalité économique. Mais lorsque la population, à tort ou à raison, a le sentiment que ne sont plus poursuivis - selon parfois des méthodes dignes des westerns - que les délit dits en col blanc et les atteintes à la loi sur la circulation routière, elle commence à s'interroger. La Justice doit certes être égale pour tous; c'est sa vocation. Mais elle doit aussi être crédible et donner confiance à tous; c'est sa mission. » Michel Barde, secrétaire général de la Fédération des syndicats patronaux, in *Entreprise*, n. 2714, mai 2002. *réd.*